

Emulpur RS

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom de marque Emulpur RS

Nom chimique	N° CAS	N° CE
Lecithin	8002-43-5	232-307-2

Date de révision 21-03-2016

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue: émulsifiant dans des applications alimentaires

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société

Cargill Texturizing Solutions Deutschland GmbH & Co. KG

Ausschlaeger Elbdeich 62

D - 20539 Hamburg

Germany

Numéro de téléphone +49 40 789 55 0

Numéro de fax +49 40 789 83 29

Adresse électronique Reception-Hamburg@cargill.comInitial Supplier Identifier
Données relatives au fournisseur**Univar Solutions Canada Ltd.**

64 Arrow Road

North York, ON M9M 2L9

Telephone: 1-866-686-4827

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence +49 40 789 55 0 (24/7)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Résumé des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Mentions de danger

La substance ne répond pas aux critères de classification.

Conseils de prudence

Prévention

Non affecté.

Intervention

Non affecté.

Stockage
Non affecté.

Elimination
Non affecté.

Informations supplémentaires de l'étiquette
Aucun(e)(s).

2.3. Autres dangers
Non attribué.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Nom chimique	N° CAS	N° CE
Lecithin	8002-43-5	232-307-2

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

En cas de symptômes, sortir au grand air. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Contact avec la peau

Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Contact avec les yeux

Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée Immédiatement. Si facile, enlever les lentilles de contact. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

Ingestion

Premiers soins n'est normalement pas nécessaire

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les poussières peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'incendie généraux

Emulpur RS

Éviter la génération de poussières ; les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger potentiel d'explosion de poussières.

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau. Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inadaptés

Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La poussière peut former un mélange explosif avec l'air. Aux taux d'humidité normaux, ce produit appartient à la classe d'explosion des poussières ST1.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie

Prévenir les risques de glissement causés par le produit déversé en combinaison avec de l'eau

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Porter un équipement de protection approprié.

Pour les secouristes

Tenir à l'écart le personnel superflu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que les écoulements ne pénètrent les canalisations, les égouts ou les rivières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser la substance déversée et transférer dans un endroit sûr. Les dépôts de poussières ne doivent pas s'accumuler sur les surfaces. Ils peuvent former un mélange explosif lorsque leur concentration atmosphérique est suffisante. Éviter toute dispersion de poussières dans l'air, par exemple le nettoyage de surfaces empoussiérées à l'air comprimé. Utiliser obligatoirement des outils ne produisant pas d'étincelles.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter les manipulations qui conduisent à la formation de poussière. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder le récipient fermé. Mettre en place un entretien régulier des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles sont soumises aux frottements des opérations de transfert et de mélangeage. Prendre les précautions appropriées, par exemple des techniques de raccordement électrique et de mise à la masse ou l'utilisation d'atmosphères inertes. Consulter la notice en langue anglaise NFPA 654, Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Pas de limite d'exposition connue pour cet ingrédient / pour ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Pas de limite d'exposition biologique connue pour cet ingrédient / pour ces ingrédients.

Procédures recommandées de contrôle

Non établi.

DNEL

Donnée inconnue.

PNEC

Donnée inconnue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales

Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

Protection de la peau

Emulpur RS

Protection des mains

Le port de gants résistants aux produits chimiques est conseillé.

Protection respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur h Respiratoire type : Respirateur purificateur d'air, approuvé par le gouvernement (où applicable), muni d'un filtre approprié, cartouche ou poche filtrante.

Risques thermiques

Sans objet.

Mesures d'hygiène

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Poudre ou granulé
Odeur	typique
pH	5 - 8
Limites d'explosion	au-dessous: 30 g/m3
Solubilité (dans l'eau)	dispersible
Viscosité	pas applicable

Autres informations

Énergie minimale d'ignition (MIE): Es = 16 mJ (L = 1 mH); Es = 67 mJ (L = 0 mH)
Température minimale d'inflammation: 340°C
Pression maximale d'explosion (dP / dt max.): 418 bar / s
Vitesse de montée en pression maximum KSt) : St 1

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun connu.

10.2. Stabilité chimique

Stable si les conditions de stockage prescrites sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Substances incompatibles. Minimiser la génération et l'accumulation de poussières.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales

Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance ne présente pas de danger pour la santé.

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion

Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Inhalation

Dans des conditions normales d'emploi prévu, cette substance n'est pas présumée présenter un danger par inhalation.

Contact avec la peau

Aucun connu.

Contact avec les yeux

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Symptômes

Les poussières peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Les poussières peuvent irriter les yeux et les voies respiratoires.

Corrosion cutanée / irritation

Non attribué.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire

Aucun connu.

Sensibilisation de la peau

Aucun connu.

Mutagénicité des cellules germinales

Non attribué.

Cancérogénicité

Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.

Toxicité reproductrice

Aucun connu.

Toxicité spécifique des organes cible - exposition unique

Aucun connu.

Toxicité spécifique des organes cible - expositions répétées

Aucun connu.

Danger en cas d'aspiration

Sans objet.

Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Donnée inconnue.

Autres informations

Donnée inconnue.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'y a pas de données de toxicité pour ce ou ces ingrédients.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucunes informations disponibles.

Mobilité

Donnée inconnue.

Devenir dans l'environnement - Coefficient de partage

Non disponible.

Emulpur RS

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée inconnue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée inconnue.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduels

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide.

Code de déchet européen

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

RID

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

ADN

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

IMDG

Le produit n'est pas soumis à la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'information disponible.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Emulpur RS

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N°1907/2006.

Autres réglementations

Classe de pollution des eaux (WGK): 0

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour cette substance.

Règlement (UE) No 2015/830 de la Commission modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

SECTION 16: Autres informations

Liste des abréviations

Donnée inconnue.

Références

Donnée inconnue.

Information de révision

Date de la première publication 10-06-2011

Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version 21-03-2016

Informations sur la révision

Motif de changements

aligner avec le règlement REACH

Avis de non-responsabilité:

Les informations contenues dans ce document sont connues pour être vraies et exactes. Néanmoins, toute attestation, recommandation ou suggestion est faite sans aucune garantie, implicite ou explicite, de notre part. Par conséquent, la valeur des informations données pour être connues et vraies ne peut mettre en cause notre responsabilité dans l'utilisation du produit.

De tels risques sont assumés par l'acheteur/l'utilisateur. Les informations contenues sont également susceptibles d'être modifiées à tout moment sans communication préalable.